
La Communauté de Communes Val de Gers présente son PADD aux habitants

Le 10 février 2025, la Communauté de Communes Val de Gers a organisé une deuxième réunion publique dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Pour rappel, le PLUi est un document d'urbanisme qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire, ainsi que les règles d'occupation et d'utilisation des sols. Elaboré à l'échelle des 45 Communes du territoire, le PLUi de Val de Gers aborde ainsi des thématiques aussi variées que l'habitat, le développement économique, la protection de l'environnement ou la mobilité.

Lors de cette soirée, le bureau d'études chargé de l'élaboration de ce document a présenté le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du territoire aux habitants venus nombreux à la salle des fêtes de Masseube. Cette pièce du PLUi a pour but de définir les objectifs de développement, préciser les orientations d'aménagement du territoire en matière d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, etc.

L'occasion également pour les participants de poser leurs questions sur l'accueil de nouveaux habitants d'ici 2040, la production d'énergie renouvelable sur le territoire, la dynamique entre les bourgs-centres et les villages de Val de Gers, le développement des liaisons douces, la protection du patrimoine architectural local et l'accompagnement des projets par le futur PNR Astarac...

Pour suivre en détail l'avancée du projet et retrouver tous les documents en lien avec celui-ci, la Communauté de Communes Val de Gers invite les habitants intéressés par le futur de leur territoire à se rendre sur le site : plui.cc-valdegers.fr.

Contacts presse :

Pôle Aménagement et Développement du Territoire, 05 62 61 67 92, plui@cc-valdegers.fr

Geoffrey AUBIAN, Chargé de communication, 05 62 05 99 64, communication@cc-valdegers.fr